

Devant son refus, il fut amené au bureau du commissaire. L'inspecteur se fit connaître, le portefeuille fut ouvert, et le billet de passage indiqua le nom du possesseur. Le policeman s'empessa d'aller sur le pont du transatlantique s'informer de la présence de Mgr Touchet, qui ne s'était pas encore aperçu de la perte qu'il venait de faire. Sa Grandeur offrit une récompense qui fut refusée. Au cours de la conversation, Mgr Touchet apprit que le policeman avait eu la douleur de perdre sa femme et sa fille quelques mois auparavant, et il promit de célébrer la sainte messe à leur intention le samedi suivant.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE QUÉBEC

LE Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada a ouvert un bureau, au Patronage, 62, Côte d'Abraham, Québec. Désormais, tous les samedis, ce bureau sera ouvert de 3 à 5 heures de l'après-midi, pour l'expédition des affaires de la Société. Le premier samedi de chaque mois, il y aura réunion du Conseil supérieur, à 4 heures p. m.

Voici la liste des officiers de ce Conseil :

Président : C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles.

Chapelain : Mgr H. Têtu, aumônier, de l'archevêché.

Secrétaires : Marcel Chabot, avocat.

Ed. Foley, avocat.

Trésorier : C.-A. Langlois, marchand.